

UN APPEL À SIGNER UNE PÉTITION POUR LE RESPECT DE LOCATAIRES

Ce qui nous inquiète ce sont des transformations de Résidences privées pour aînés (RPA) en édifices locatifs réguliers purement et simplement. Ainsi les résidents se retrouvent sans services avec un nouveau bail généralement plus onéreux ou bien ils reçoivent un avis d'éviction. Il s'ensuit donc que des personnes vulnérables doivent quitter rapidement leur loyer sans un long préavis et se reloger ailleurs. Ce sont des situations très pénibles, parfois même dramatiques, qui ont été vécues ou qui le seront par des personnes âgées et leurs proches. **VOIR à l'ANNEXE 3.**

CARTES GRATUITES POUR LE BINGO TÉLÉVISÉ DU 16 AVRIL 2022

Samedi le 16 avril dès 14 h 30 le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches (CDA) invite les personnes aînées à son Bingo télévisé qui sera diffusé à la TVCRA, au cours duquel seront distribués divers prix en argent pour un total de 1000 \$.

Pour la population, des cartes seront disponibles à la Bibliothèque municipale de Thetford (CEGEP) du 4 au 15 avril 2022. D'autres lieux pour se procurer les cartes pourront être annoncés ultérieurement.

DEUX OFFRES D'EMPLOI DE L'AAVA

On trouve aux ANNEXES 1 et 2 des offres d'emploi de l'Association de l'action volontaire des Appalaches : un ou une responsable des bénévoles et services à la clientèle puis un conseiller ou une conseillère au programme Viactive.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	RESPONSABLE
Sam. 16 avril 2022 14 h 30 – 16 h 30 TVCRA	LANCEMENT DE RÉSURGENCE par un Bingo virtuel gratuit 1 000 \$ en prix. Il faut se procurer des cartes de bingo. CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES	Renée Blais
Mer 20 avril 2022 17 h THETFORD MINES	SUPER SOUPER SPAGHETTI autofinancement Coût : 16 \$ (adulte), 12 \$ (enfants de 7 à 12 ans), gratuit (6 ans et -). CLUB L'ENVOL : 95, 9 ^e rue Nord	La Croisée Lucie Rochefort 418 335-1184

Communication d'INFORMATIONS : par téléphone au 418 338-1078

La publication des Bulletins « Générations + »
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins



Desjardins

OFFRE D'EMPLOI DE L'AAVA



Poste à combler : Responsable des ressources bénévoles et services clientèle

L'Association de l'action volontaire Appalaches (AAVA) est un organisme à but non lucratif reconnu et financé par le CISSS de Chaudière-Appalaches pour offrir des services de support visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de la MRC des Appalaches.

Principales fonctions :

Reliées aux bénévoles : Contribuer au recrutement et réaliser le processus d'accueil des candidats bénévoles. Les informer des politiques et procédures. Offrir un support technique aux comités de bénévoles. Planifier les bénévoles en fonction de la demande de services. Réaliser des activités de formation et de valorisation.

Reliées à la clientèle : Recevoir et traiter les demandes de services. Évaluer la satisfaction de la clientèle. Donner suite aux insatisfactions. Réaliser un suivi des dossiers communs auprès des partenaires. Référer aux ressources appropriées, au besoin.

Autres : Assurer le déploiement du programme Viactive - Vivre en équilibre sur le territoire de la MRC : promouvoir le programme, développer de nouveaux groupes, assurer la formation des bénévoles animateurs. Réaliser des activités de ressourcement. Collaborer à la promotion de l'organisation. Représenter l'AAVA auprès des partenaires.

Qualifications :

- Diplôme d'études collégiales : travail social, éducation spécialisée ou autres disciplines des sciences humaines. Une combinaison d'expériences pertinentes significatives pourrait compenser l'absence d'une formation spécifique. Connaissance des outils informatiques. Maîtrise du français écrit et parlé.
- Aptitudes en communication et résolution de problèmes. Capacité d'écoute et d'analyse. Capacité à mobiliser, à travailler en partenariat et en équipe. Autonomie, initiative, sens des responsabilités et de l'organisation.

Conditions :

- Poste permanent - 35 heures semaine.
- Salaire - selon la politique salariale en vigueur.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre d'intention, à M. Richard Fortier d'ici le 15 avril 2022, au plus tard. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Association de l'action volontaire Appalaches
37, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines (Québec), G6G 1J1
Courriel : aavart.fo@bellnet.ca
Télécopieur : 418 334-1093

ANNEXE - Bulletin « Générations + » V-9, # 10, 29 mars 2022

OFFRE D'EMPLOI DE L'AAVA



Poste à combler : **Conseillère ou conseiller au programme Viactive**

L'Association de l'action volontaire Appalaches (AAVA) est à la recherche d'une conseillère ou conseiller pour assurer le déploiement du programme Viactive sur le territoire de la MRC des Appalaches. Viactive est un programme développé par Kino Québec qui propose des routines d'activités physiques dont l'objectif est de faire bouger en groupe, les personnes de 50 ans et plus.

La conseillère ou le conseiller Viactive aura pour tâches :

De promouvoir le programme, développer de nouveaux groupes et accroître la participation dans les groupes existants, former les animatrices et animateurs bénévoles, apporter un support conseil aux groupes, réaliser des activités plein air, réaliser des activités de formation-reconnaissance pour les animatrices et animateurs, représenter l'AAVA aux rencontres régionales du programme Viactive et compiler les données de participation.

Niveau d'études : Technique de loisirs, une expérience pertinente aux attributions du poste sera considérée.

Année(s) d'expérience reliée(s) à l'emploi : 0 à 2 ans.

Description des compétences : Bonnes capacités en organisation et en communication, dynamisme, autonomie, initiative et sens des responsabilités.

Salaire offert : À discuter.

Nombre d'heures par semaine : 12,00.

Conditions diverses : Formation offerte, horaire flexible, télétravail.

Statut d'emploi : Permanent à temps partiel.

Date prévue d'entrée en fonction : 18 avril 2022.

Personne à contacter : Richard Fortier, directeur général.

Moyens de communication : **Télécopieur :** 418 334-1093

Poste : 37, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J1

Courriel : aavart.fo@bellnet.ca

Précisions additionnelles : Faire parvenir votre offre de service d'ici le 11 avril, au plus tard.



COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

Pétition – Respect des droits des locataires de résidences privées pour aînés

Thetford Mines, le 30 mars 2022 – À l'instar de janvier 2021, les dirigeants de l'ACEF – Appalaches-Beauce-Etchemins, du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches et de FADOQ – Thetford dénoncent une situation qui perdure depuis trop longtemps en matière de logement et ils invitent les québécois à signer la **Pétition – Respect des droits des locataires de résidences privées pour aînés**.

Cette pétition qui se retrouve sur le site Internet de l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'assurer le respect des locataires des résidences privées pour aînés (RPA) et de les protéger contre des hausses abusives de loyer, l'éviction ou les pertes de services, notamment à la suite d'un changement de propriétaire ou de vocation de l'édifice.

Incidemment, le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQCA) déplorait, le 29 janvier 2021, qu'entre janvier 2014 et décembre 2020, 600 résidences pour aînés avaient cessé leurs opérations d'hébergement notamment en régions dont 125 au cours des 6 premiers mois de 2020. De plus le RQCA indiquait qu'au cours des 6 premiers mois de 2021, 60 autres résidences s'étaient ajoutées.

Que de conséquences humaines pour les milliers de personnes vulnérables qui se retrouvèrent dans l'obligation de quitter leur loyer et d'abandonner ainsi l'accès à des services adaptés à leurs besoins.

La présente pétition, en plus de réclamer le retrait de la clause F de l'Article 1995 du Code civil du Québec exige des modifications à l'Article 1959 et cela afin d'assurer la protection des droits des locataires et d'interdire le changement d'affectation d'un immeuble à logement, à plus forte raison dans le cas d'une RPA.

Cette dernière prend notamment en compte de :

- Toute l'importance du logement sur la santé et le bien-être des personnes âgées;
- La capacité qu'a le gouvernement du Québec d'agir à la source du problème afin de résoudre de telles situations en matière de logement en RPA.

Pour informations additionnelles, consulter le site Internet de FADOQ – Thetford au: www.club.fadoq.ca/L032.

Pour signer la pétition, se rendre sur le site de l'Assemblée nationale au <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimer-votre-opinion/petition/Petition-9491/index.html> . La date limite est le 25 avril.

À propos de cette pétition

En janvier 2021, suite à une mobilisation régionale et nationale 13 241 québécois avaient signé la **Pétition : Pour la protection des aînés contre les abus financiers en matière de logement**.

Malgré des engagements politiques reformulés à plusieurs occasions, aucun projet de loi n'est déposé, depuis lors, à l'Assemblée nationale.

- 30 -

Source : Maurice Boulet, président

FADOQ – Thetford

Coordonnateur de la démarche signature de la pétition dans la MRC des Appalaches

Tél : 418 335-2533

ANNEXE - Bulletin « Générations + » V-9, # 10, 29 mars 2022